



Compte rendu – Enfance en débat

14 septembre 2026

Constat global

Les échanges mettent en évidence la nécessité de renforcer la prévention et la lutte contre les violences faites aux enfants dans le sport, notamment les violences sexuelles, sexistes et psychologiques.

Plusieurs difficultés sont soulignées : la confusion et la mauvaise articulation entre les procédures administratives, judiciaires et disciplinaires, le manque de coordination entre les fédérations, les difficultés de repérage des premiers signaux d'alerte et l'accompagnement parfois insuffisant des victimes.

Les intervenants insistent sur la nécessité de dépasser une approche centrée sur le signalement et la sanction, pour développer une véritable culture de prévention. Cela suppose de former l'ensemble des acteurs, de responsabiliser les clubs, de mieux prendre en compte les enfants en situation de handicap et de faire évoluer les représentations liées aux violences et aux rapports de domination.

La protection des enfants doit ainsi devenir une responsabilité collective, mobilisant les fédérations, les clubs, les institutions, les associations, les médias et les professionnels de l'accompagnement.

Cette matinée a été ouverte par un slam émouvant de Mélissa Plaza, ancienne joueuse professionnelle chargée de prévention et de plaidoyer chez Rebond, engagée depuis des années contre les violences dans le sport.

Interventions

Dominique Mérieux, Vice-présidente du Comité National Olympique et Sportif Français, en charge de l'intégrité et de la lutte contre les violences et discriminations et Présidente de la Fédération française de Gymnastique

« Il faut qu'on travaille sur la prévention. »

La Fédération française de gymnastique dispose de plusieurs dispositifs de signalement, notamment une alerte dérive et une ligne d'écoute. La plateforme de signalement Signal-Sport reste aussi un outil privilégié. Toutefois, la question centrale reste celle des suites données aux alertes. La confusion entre les procédures administratives, judiciaires et disciplinaires (fédérales)

ralentit le traitement des situations, tandis que l'absence de fichier partagé entre les fédérations permet à certains encadrants sanctionnés de poursuivre leur activité ailleurs.

Dominique Mérieux rappelle que les contrôles d'honorabilité, qui concernent 4,8 millions de personnes, ne remplacent pas la vigilance humaine. Il est indispensable de former les encadrants, dirigeants, bénévoles et accompagnants au repérage des premiers signaux de violence.

La Fondation pour un sport sans violence, récemment créée par le CNOSF, a pour objectif d'accompagner les fédérations, dans la lutte contre les violences. Sa feuille de route prévoit notamment de soutenir le traitement disciplinaire grâce à 32 instructeurs bénévoles indépendants, de déployer un standard d'accompagnement des victimes avec les associations d'aide aux victimes et d'amplifier les politiques de prévention et de formation.

L'enjeu est également de mutualiser les outils et les compétences pour construire une doctrine commune entre acteurs publics et privés, plus efficace et plus visible.

Valentine Duquesne, Responsable Recherche, Ethique et Discriminations du Comité paralympique et sportif français

« Il y a encore dans le sport un enjeu d'éducation à l'inclusion. »

Valentine Duquesne souligne qu'en 2019-2020, les outils de prévention des violences dans le sport ne prenaient pas suffisamment en compte les enjeux d'inclusion. Un groupe de travail a donc développé un violentomètre universel, non généré et accessible, adapté aux différentes pratiques sportives et aux personnes en situation de handicap : le Réglo'sport.

Cet outil est traduit pour le rendre accessible notamment sur des supports visuels, en FALC et un projet vidéo pour les personnes sourdes et malentendantes est en cours.

Elle insiste sur la nécessité d'intégrer les questions de genre et de handicap dans toutes les formations sur les violences, mais aussi de renforcer le travail avec les institutions et les fédérations.

Enfin, elle rappelle que les fédérations doivent s'ouvrir davantage aux personnes handicapées, afin de garantir leur droit d'accès au sport et de lutter contre leur invisibilisation.

Marie Rabatel, ancienne sportive de haut niveau, présidente de l'association francophone de femmes autistes (AFFA)

« Il faut reconsidérer les enfants handicapés comme des enfants. »

Marie Rabatel rappelle que le sport peut être un véritable outil de reconstruction après des violences sexuelles, en permettant aux victimes de se reconnecter à leur corps et de se reconstruire.

Elle alerte toutefois sur la surexposition des personnes handicapées aux violences. Elle évoque notamment des chiffres particulièrement élevés concernant les enfants handicapés, les filles handicapées et les femmes autistes, soulignant l'urgence de mieux prendre en compte ces réalités dans les politiques publiques. Elle rappelle que les enfants en situation d'handicap sont en moyenne 5 fois plus victimes de violences, et si cet enfant est une fille cela s'élève à 7,5 fois plus.

Elle défend deux priorités : considérer les enfants handicapés avant tout comme des enfants, avec les mêmes droits et besoins, et adapter les modes d'écoute à leurs différentes formes d'expression. La prévention ne doit pas reposer uniquement sur la parole orale.

Elle insiste enfin sur la nécessité de construire les politiques publiques avec les personnes concernées, et non simplement pour elles, en développant des outils accessibles comme le Réglosport.

Mejdaline Mhiri, journaliste, co-auteurice de l'enquête "La Zone d'impunité. Critique du traitement médiatique des violences sexuelles et sexistes dans le sport", co-présidente de l'Association Femmes journalistes de sport

« Quel rôle on a, [les journalistes de sport], si on n'a pas intégré la culture du viol, le patriarcat, si on n'a pas de lecture systémique des violences ? On est dans la starification en permanence, il faut aller plus loin que ça ! »

Mejdaline Mhiri interroge la responsabilité des médias sportifs dans le traitement des violences. Elle souligne que le récit du sport ne véhicule pas uniquement des valeurs de dépassement de soi, mais peut également reproduire des rapports de domination et des violences.

Elle critique une logique médiatique centrée sur la performance et la starification des sportifs, qui peut conduire à invisibiliser certaines affaires. Elle estime nécessaire de dépasser les récits individuels pour intégrer une lecture systémique des violences, en prenant en compte la culture du viol et le patriarcat.

Elle souligne également la faible place des femmes dans les rédactions sportives et la persistance d'un fonctionnement en « boys club ». Elle appelle à davantage de mixité, à une plus grande accessibilité aux postes décisifs pour les femmes et à une meilleure prise en compte de ces enjeux lors des grands événements sportifs.

Malgré l'intérêt suscité par son travail auprès de nombreux médias, elle estime que les résistances restent importantes. La prise de conscience doit se poursuivre pour que les violences soient davantage reconnues et traitées.

Pascal Vigneron, Directeur général de Colosse aux pieds d'argile

« Il faut fluidifier le parcours des victimes. »

Pascal Vigneron insiste sur la nécessité de renforcer la prévention en sensibilisant les enfants et en formant l'ensemble des personnes qui les entourent : éducateurs, bénévoles, parents accompagnateurs et dirigeants.

Il rappelle l'importance de la formation des encadrants, dans la mesure où les signaux d'alerte sont parfois difficiles à repérer et que les victimes doivent pouvoir être orientées facilement vers les bons interlocuteurs. L'harmonisation des pratiques et la mise en place d'un système de mentorat ou de tutorat pourraient faciliter l'accompagnement des victimes sur une période longue prenant en compte le temps du traumatisme plutôt que le temps de la procédure judiciaire. Il souligne ainsi que la reconstruction ne s'arrête pas à la procédure judiciaire : les victimes doivent être soutenues dans la durée.

Enfin, il alerte sur les difficultés rencontrées par les garçons victimes, qui peuvent être confrontés aux stéréotypes liés à la masculinité et à la peur du jugement. Les dispositifs doivent donc permettre à tous les enfants de s'exprimer, sans distinction.

Démonstrations

Alice de Robillard - Responsable Département Gouvernance et Intégrité de la Fédération française de rugby

« Il faut aussi que les clubs deviennent acteurs dans ce dispositif. »

Alice de Robillard présente un plan fédéral de lutte contre les violences reposant sur la prévention, la sensibilisation et la répression des actes de violence. Les éducateurs sont formés au repérage des violences et des actions sont menées auprès des parents, par exemple pour limiter les comportements déplacés en bord de terrain sur les jeunes arbitres.

La fédération souhaite également responsabiliser les clubs à travers un label « Club engagé », valorisant leurs actions en matière de prévention, de lutte contre le sexisme et d'autres engagements. Des points pourraient être attribués selon les dispositifs mis en place, avec l'appui de partenaires.

Sur le volet disciplinaire, la fédération entend accompagner les clubs dans la rédaction de règlements intérieurs adaptés et dans la mise en œuvre de leurs responsabilités.

Alice de Robillard rappelle que la lutte contre les violences doit être collective : les fédérations doivent impulser la dynamique, mais les clubs doivent également devenir pleinement acteurs.

Marie Duarte, Responsable pédagogique du pôle enfance & Théophile Mendes Conseiller technique national union sportive de la Fédération Léo Lagrange

« Amener d'une façon différente le sujet des violences. »

Marie Duarte et Théophile Mendes présentent une démarche globale d'éducation et de prévention engagée depuis juillet 2024 au sein de la Fondation Léo Lagrange, réunissant des

experts, des éducateurs, des dirigeants, des fédérations et différents partenaires institutionnels et associatifs.

Le premier projet, « Et si on se parlait des violences faites aux enfants dans le sport ? », vise à partir de situations concrètes pour aider les enfants à reconnaître les violences. Une boîte à outils pédagogiques a ensuite été développée, comprenant des activités, des supports ludiques et un guide destiné cette fois-ci aux encadrants. Ces outils ont permis de toucher environ 6 000 personnes.

Enfin, le jeu ludique et pédagogique « À vos marques, pas de violence » s'inscrit dans une continuité. Il comprend 40 cartes destinées aux enfants et aux parents, six cartes ressources et une carte joker. Les cartes abordent notamment les besoins fondamentaux de l'enfant, la bienveillance dans le sport, les violences, les parties intimes et les signaux d'alerte.

Des activités permettent également de déconstruire les clichés de genre, de réfléchir aux personnes de confiance et d'exprimer ses émotions. L'importance du temps d'échange est soulignée : les enfants doivent pouvoir participer et parler à leur rythme, sans contrainte.

Guillaume Sarfati, co-fondateur d'Act for Sport

« Potentiellement, ça leur coûte 0 € de rajouter le message. »

Guillaume Sarfati présente une initiative visant à intégrer des messages de prévention des violences faites aux enfants sur les équipements sportifs.

Son agence de communication a participé à des opérations de sponsoring dans sept pays de matériel sportif auprès de club de sport loisir. Avec plus de 250 000 équipements distribués, dont une grande partie destinée aux enfants, ils permettent la diffusion d'un message de prévention sur les T-shirts et autres équipements sportifs. En partenariat avec l'association Enfant Bleu, l'objectif est d'utiliser ces supports déjà financés par les sponsors des clubs pour transmettre des messages de protection de l'enfance, notamment un numéro d'urgence et un QR code pour aller plus loin. Cette innovation permet de sensibiliser les enfants et leur entourage à un coût limité.

Cette démarche vise à faire des équipements sportifs un relais concret de prévention, directement accessible aux enfants dans leur pratique quotidienne.

Conclusion de la Haute-commissaire à l'Enfance

« On n'a pas le droit, en tant qu'adulte, de ne pas accueillir l'expression, la réaction à la violence. »

La Haute-commissaire à l'Enfance souligne en conclusion que la lutte contre les violences faites aux enfants dans le sport s'inscrit dans un mouvement de transformation plus large. Elle rappelle qu'il ne suffit pas de transposer aux enfants les dispositifs conçus pour les adultes : les

outils doivent être adaptés à leur tranche d'âge et aux différents espaces dans lesquels ils évoluent.

Le numérique par exemple amène des nouvelles formes de violences mais aussi augmente la vitesse et la durée de ces dernières, elle évoque notamment le grooming, le chantage sexuel et la pornographie, et défend le recours à des outils pédagogiques variés, en particulier les jeux, pour rendre la prévention plus accessible.

Elle insiste également sur les violences entre mineurs, encore trop souvent taboues. Certains auteurs ayant eux-mêmes été victimes, il est nécessaire de comprendre ces mécanismes pour éviter la reproduction des violences.

Enfin, la Haute-commissaire à l'Enfance appelle à une mobilisation de tous les acteurs : spécialistes de l'encadrement, professionnels de l'accompagnement, institutions et justice. Elle évoque l'urgence de transformations institutionnelles, dont la mise en place d'un parquet spécialisé, et rappelle l'importance de la création d'un conseil des victimes. Mais elle souligne aussi, en accord avec les échanges de la matinée, que la lutte contre les violences nécessite une responsabilité partagée entre les fédérations, les clubs, les institutions, les associations et les médias. Cela suppose également de mieux prendre en compte les enfants en situation de handicap, les garçons victimes et les violences entre mineurs.

L'enjeu est désormais de transformer durablement la culture sportive, afin que la protection des enfants devienne une priorité concrète et collective.